

ÉTUDE COMPARATIVE INTERNATIONALE

Gouvernance, financement et adaptabilité de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Depuis la loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel qui a créé le compte personnel de formation (CPF) et renouvelé le cadre des politiques publiques en matière d'apprentissage, la dépense de formation professionnelle et d'apprentissage est en forte augmentation avec un faible ciblage. Ces évolutions ont été renforcées depuis 2020 et la mise en place de l'aide exceptionnelle en juillet 2020 (« 1jeune1solution »). La dépense publique pour la formation atteint 21,8 Md EUR en 2022 dont 16 à 17 Md EUR pour l'apprentissage. Afin d'apprécier le coût croissant du système français au regard de son efficacité, un parangonnage permet de mettre en perspective le système de financement de l'apprentissage de nos voisins ayant des caractéristiques économiques et sociales proches de la France. Dans ce contexte, les services économiques d'Allemagne, du Danemark, des Pays-Bas et de Suisse ont été interrogés sur le fonctionnement de leurs systèmes de formations respectifs. Cette étude comparative met ainsi en lumière (i) les différences et similitudes de ces systèmes en termes de structures de gouvernance, (ii) de financements et (iii) d'adaptation aux besoins du marché du travail.

La structure et la gouvernance des systèmes d'apprentissage en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suisse

Les systèmes de formation en Allemagne et en Suisse sont fortement intégrés avec le secteur industriel

En **Allemagne**, le système de formation professionnelle repose sur le modèle dual, combinant formation en entreprise et en école professionnelle (Berufsschule). Environ 52 % des jeunes choisissent cette voie, qui implique 3 à 4 jours de travail pratique en entreprise et 1 à 2 jours de cours théoriques par semaine. En 2023, environ 1,3 million d'apprentis étaient inscrits dans ce système.

En **Suisse**, environ 70 % des jeunes suivent une formation professionnelle duale similaire, où ils passent généralement 3 à 4 jours par semaine en entreprise et le reste du temps en école professionnelle. En 2023, cela représentait environ 230 000 apprentis. La structure est régie par des partenariats entre le gouvernement, les associations professionnelles et les entreprises, garantissant une adéquation entre la formation et les besoins industriels.

Le Danemark et les Pays-Bas ont des systèmes plus flexibles et orientés vers l'éducation continue

Au **Danemark**, le système d'apprentissage est intégré dans le cadre de l'éducation et de la formation professionnelle (VET). Environ 30 % des jeunes optent pour des programmes VET, qui combinent l'éducation scolaire et l'apprentissage pratique, souvent avec des stages en entreprise. Le modèle danois met l'accent sur la flexibilité et l'éducation continue, permettant aux étudiants de revenir à la formation à différents stades de leur carrière. En 2023, le Danemark comptait environ 100 000 apprentis.

Les **Pays-Bas** suivent un modèle similaire avec leur système VET (MBO), où environ 40 % des jeunes participent à des programmes combinant l'éducation scolaire et des stages en entreprise. En 2023,

environ 500 000 étudiants étaient inscrits dans les programmes MBO. Ce système est également flexible, offrant différentes voies de spécialisation et la possibilité de poursuivre des études supérieures par la suite.

Au-delà des différences, une caractéristique commune à ces quatre systèmes est la forte collaboration entre les parties prenantes, y compris les entreprises, les institutions éducatives et les gouvernements. Par exemple, en Allemagne, les chambres de commerce et d'industrie jouent un rôle clé dans la supervision des programmes d'apprentissage. En Suisse, la Confédération, les cantons et les organisations professionnelles collaborent étroitement pour définir les programmes de formation. Tous intègrent une composante significative de formation en entreprise, assurant une expérience pratique substantielle pour les apprenants.

Le financement et le coût des systèmes de formation professionnelle distinguent des modèles étatiques et des modèles décentralisés

L'Allemagne et la Suisse partagent un modèle de financement impliquant une forte participation des entreprises intégrées dans un modèle relativement décentralisé

En **Allemagne**, les coûts de la formation professionnelle sont principalement supportés par les entreprises qui investissent environ 24 milliards d'euros par an dans la formation des apprentis. L'État contribue également en finançant les écoles professionnelles. En **Suisse**, les entreprises investissent environ 5,3 milliards de francs suisses (5,4 Mds d'euros) par an, avec une contribution de l'État de l'ordre de 2,5 milliards de francs suisses (2,6 Mds euros) pour les écoles professionnelles. L'organisation de la formation est une traduction économique du modèle politique relativement décentralisé (cantons et Länder) que partagent ces deux pays.

Le financement de la formation professionnelle au Danemark et aux Pays-Bas implique une plus grande participation de l'État

Au **Danemark**, le financement de la formation professionnelle provient principalement de l'État, avec des dépenses annuelles d'environ 2,5 milliards d'euros pour le système VET. Les entreprises participent également, mais à un moindre degré, souvent sous forme de contribution aux stages pratiques.

Aux **Pays-Bas**, le financement est également dominé par l'État, qui consacre environ 3,5 milliards d'euros par an aux programmes VET. Les entreprises participent en offrant des stages et des placements pratiques, mais ne supportent pas la majeure partie des coûts de formation.

Dans les quatre pays, le financement des systèmes de formation professionnelle est un effort conjoint entre l'État et les entreprises, bien que la répartition des coûts varie. Les gouvernements fournissent un soutien significatif pour les composantes scolaires des programmes, tandis que les entreprises investissent principalement dans la formation pratique des apprentis.

L'adaptabilité des systèmes de formation professionnelle aux exigences du marché du travail

L'Allemagne et la Suisse bénéficient d'une forte adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail

Les systèmes de formation professionnelle en Allemagne et en Suisse sont particulièrement bien adaptés aux besoins du marché du travail. Environ 87 % des apprentis allemands trouvent un emploi dans leur domaine après la formation, tandis qu'en Suisse, ce taux est d'environ 80 %. Cette adéquation est facilitée par la collaboration étroite entre les entreprises et les institutions éducatives, ainsi que par des mécanismes de mise à jour régulière des programmes de formation.

Le Danemark et les Pays-Bas se concentrent sur la flexibilité et l'éducation continue pour répondre aux besoins du marché

Tous ces pays montrent une capacité à adapter leurs systèmes de formation aux besoins changeants du marché du travail. Ils mettent l'accent sur la formation pratique et l'expérience en entreprise,

garantissant ainsi que les apprentis acquièrent des compétences directement applicables dans leurs futures carrières. Au Danemark, environ 70 % des diplômés VET trouvent un emploi directement lié à leur formation, mais le système permet également des transitions vers d'autres secteurs grâce à des programmes de formation continue. Aux Pays-Bas, environ 75 % des diplômés MBO trouvent un emploi dans leur domaine, avec une forte orientation vers l'amélioration des compétences tout au long de la vie pour rester compétitifs sur le marché du travail.

Les systèmes d'apprentissage et de formation professionnelle en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suisse se distinguent par des structures organisationnelles, des mécanismes de financement et des adaptations aux besoins du marché du travail spécifiques. Ces différences reflètent les priorités et les contextes économiques propres à chaque pays, offrant ainsi des modèles variés pour la formation des jeunes et leur intégration dans le marché du travail.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau PILOT

Rédaction : SER d'Allemagne, SE du Danemark, SER des Pays-Bas, SE de Suisse.

Date : Juillet 2024